

Paris, le 14 avril 2013

Les sages-femmes lancent leur pacte de défiance !

La situation des sages-femmes est critique : il devient urgent de considérer ces professionnels pour ce qu'ils sont :

des praticiens à haute responsabilité médicale, indispensables au système périnatal français.

L'ensemble des associations et des syndicats, réuni en groupe de travail depuis le mois de novembre 2012, réaffirme que **le statut de praticien hospitalier est l'unique solution** de la reconnaissance médicale de la profession.

Ces dernières semaines, certains médecins ont manifesté un réel déni de l'autonomie et des compétences médicales des sages-femmes. Il est temps que nos tutelles se positionnent contre de telles dérives, contraires à nos Codes de déontologie respectifs, en annonçant une ligne politique forte et en affirmant une **égalité** de traitement pour cette profession majoritairement féminine.

Le 5 mai prochain, se déroulera la Journée Internationale de la Sage-femme, dont l'objectif est de rendre hommage à ces femmes et à ces hommes qui accompagnent tout au long de l'année les couples, les mères et les nouveau-nés en assurant leur sécurité médicale.

- Seule profession médicale dont la formation n'est toujours pas universitaire et autonome !
- Pris en otage dans des maternités où l'économie et le rendement sont devenus désormais les seuls critères de qualité !
- Pas libres d'exercer leur métier en toute autonomie !

Comment les sages-femmes françaises pourraient-elles célébrer cette Journée dans leur pays, devant l'absence de volonté de leur tutelle de reconnaître leur rôle, compétences et responsabilités médicales ?

Moody's baisse la note des hôpitaux français, qu'attendons-nous pour réagir?

Sans une annonce claire et volontariste de la part de notre Ministre de la Santé, Mme Marisol TOURAINE, en réponse à nos demandes de reconnaissance, ces associations et syndicats organiseront **une action nationale le 13 mai 2013**: elles sauront montrer leur positionnement incontournable dans le système périnatal français.

Contacts presse :

Caroline Raquin (Organisation Nationale des Syndicats de Sages-Femmes) : 06 66 42 95 94

Nicolas Dutriaux (Collège National des Sages-Femmes de France) : 06 12 89 22 64

Bérengère Caillaud (Association nationale des étudiants sages-femmes) : 06 68 59 25 44

Lenaig Macé (Fédération Santé-Sociaux CFTC) : 06 30 05 87 59

Anne-Marie Cresson (Conférence Nationale des Enseignants en Maïeutique) : 03 83 34 44 16

Claire Bouet (l'Association Nationale des Sages-Femmes Cadres) : 06 10 77 97 79